



Commission scolaire des Chic-Chocs

Procès-verbal de la séance ordinaire du **comité de coordination** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue au centre administratif de Gaspé, le **lundi 17 février 2020, à 14 h 00**, sous la présidence de madame Deslilas Fournier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente de la rencontre, madame Deslilas Fournier, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la rencontre.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Sept membres sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs :

Madame Caroline Charette	directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Luc Chrétien	directeur des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Madame Nathalie Cotton	directrice des Services éducatifs aux jeunes
Madame Deslilas Fournier	directrice générale
Monsieur Claude Petitpas	directeur du Service des ressources informationnelles et du secrétariat général
Monsieur Martin Roy	directeur, Service des ressources financières
Monsieur David Smith	directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi des procès-verbaux
Aucune adoption de procès-verbal et aucun suivi
5. Direction générale et communications
Aucun point
6. Service des ressources financières
Aucun point
7. Services éducatifs aux jeunes
Aucun point
8. Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Aucun point
9. Service des ressources humaines
Aucun point
10. Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire
Aucun point
11. Service des ressources informationnelles et du secrétariat général
- 11.1 Autorisation des frais de déplacement de la directrice générale
12. Informations
- 12.1 Reddition de comptes des autres comités de gouvernance
13. Période de questions
14. Correspondance et dépôt de documents
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par, madame Caroline Charette, et résolu,

CCO-2002-001 **CCO-2002-001** que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

4. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune adoption de procès-verbal et aucun suivi

5. DIRECTION GÉNÉRALE ET COMMUNICATIONS

Aucun point

6. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun point

7. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Aucun point

8. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point

9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

10. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

11. SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES ET DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 AUTORISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la sanction de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

CONSIDÉRANT la nécessité de se doter d'un processus de vérification et d'autorisation des frais de déplacement de la directrice générale jusqu'à la mise en place du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 17 février 2020;

IL EST PROPOSÉ par, madame Caroline Charette, et résolu,

CCO-2002-002

CCO-2002-002 de mettre en place un comité de vérification et d'autorisation des frais de déplacement de la directrice générale et de mandater le secrétaire général et le directeur des ressources financières à signer de façon conjointe l'ensemble des documents déposés au dit comité.

12. INFORMATIONS

12.1 REDDITION DE COMPTES DES COMITÉS DE GOUVERNANCE

Différents comités de gouvernance sont institués à la Commission scolaire des Chic-Chocs et doivent rendre compte de leurs actions au comité de coordination.

Aucun dépôt de documents.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

14. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucune correspondance ni de dépôt de documents

15. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Aucune question et commentaire.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par, madame Nathalie Cotton, et résolu,

CCO-2002-003 **CCO-2002-003** que l'assemblée soit levée à 14h45.

PRÉSIDENT DE LA RENCONTRE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL